



L'ŒIL D'EGAL SPORT

Retour sur l'IPCS sur le sport féminin

Lundi 6 mars 2023 l'atelier d'Impulsion Politique et de Coordination Stratégique (IPCS), 6^e d'un cycle de douze ateliers, était dédié au sport féminin.

Initiés par la ministre des sports suite au séminaire organisé sur la gouvernance du sport français en juillet dernier, ces ateliers reviennent sur des thèmes identifiés comme prioritaires. Ils doivent permettre une vision partagée et une clarification des rôles des différents acteurs.

3 thématiques ont été abordées lors tables rondes où différents acteurs se sont exprimés.

Séquence N°1 : Le développement de la pratique féminine à tous les âges de la vie,

Ce qu'on a aimé

- L'intervention d'Edith Maruejols, géographe du genre, nouvelle experte Egal Sport et autrice de « Faire Je(u) Egal » que nous vous recommandons. **La cours de récréation** révèle les différences dans la façon dont les garçons et les filles investissent cet espace « de négociation ». Jeux de ballons au centre pour la majorité des garçons, « petits jeux » dans les coins pour la plupart des filles « disqualifiées », moins fortes, moins rapides, moins capables..... Accepter de partager c'est laisser sa place ! Sans échange, pas de négociation, de régulation, pas d'apprentissage de la mixité. Mais aussi pas de remise en cause des stéréotypes sexués, cause des inégalités et des violences entre les femmes et les hommes.
- La priorité donnée à la construction et à la **rénovation des vestiaires** des équipements structurants, Via l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Ce qu'on a moins aimé : des effets d'annonce pour des mesures – aujourd'hui - à minima

- **Le programme « cours d'école actives »** prévoit que 200 cours d'école soient cofinancées par un appel à projet à hauteur de 1M€ (ANS), en collaboration avec le COJOP Paris 2024, alors que la France compte 14 283 écoles maternelles et 30 085 écoles élémentaires. Soit un pourcentage de 0,66% d'écoles concernées.
- **Le programme « 2 heures de sport en plus en collège »** qui n'est pas une mesure en faveur du seul public féminin. Précisons qu'en 2022/23, il s'agit d'une expérimentation pour les collèges volontaires (3 à 7 par académie maximum) auprès d'élèves volontaires, donc motivés et non pas ceux qui ne répondent pas aux recommandations de l'OMS de 60mn d'activité physique quotidienne.

Ce qu'on a regretté

- L'absence de prise en compte de la nécessité d'engager des actions de sensibilisation et de formation sur les stéréotypes sexués au bénéfice des éducateurs sportifs (150 000 en France) qui œuvrent dans les clubs. Rappelons que 6,6 millions d'enfants de moins de 15 ans sont licenciés soit 40% des licenciés français.

Séquence N°2 : L'accompagnement des sportives professionnelles et de haut-niveau en matière de protection sociale, et notamment en cas de maternité.

Ce qu'on a aimé

- La signature prochaine d'une convention garantissant une meilleure **protection sociale aux joueuses de basketball**, sur le modèle de la convention DIHANE du handball.
- L'inscription sur liste de haut niveau pour une durée de **2 ans** (au lieu d'1 année) pour les sportives de haut-niveau en cas de maternité (MSJOP).
- La prise en compte d'un nouveau critère d'attribution lié à la parentalité dans le dispositif des aides personnalisées tant pour les sportives que pour les sportifs de haut niveau qui ont un nouvel enfant (ANS).

Ce qu'on attend de voir mis en œuvre :

- La formation des encadrants sportifs aux enjeux de parentalité et de santé des femmes.

Séquence N°3 : La médiatisation et le modèle économique du sport professionnel féminin,

Ce qu'on a aimé

- **L'évolution du décret concernant la liste des événements d'importance majeure (EIM)** en faveur de la diffusion en clair du sport féminin (avec l'inclusion dans la liste des demi-finales et finales des coupes du monde de football et du rugby, du Tour de France et de la finale de la Ligue des champions).
- **L'augmentation du fonds audiovisuel de l'ANS** de 1.5M€ à 2.5M€ avec un fléchage de l'enveloppe supplémentaire sur le sport féminin.
- L'intervention de Jean Michel Aulas présentant le fruit de 14 mois de travaux de la 3F en faveur de la **professionnalisation du football féminin**.
- L'annonce conjointe de Marie-Sophie Obama, Présidente Directrice Générale de l'ASVEL féminin et de Laurent Godet, Président des Neptunes de Nantes de la **création d'un groupement d'intérêt économique de clubs professionnels féminins** afin d'associer leurs compétences et d'accélérer leur développement économique. Un magnifique exemple de collaboration !

Ce qu'on a moins aimé :

- La **non prise en compte** des compétitions féminines de basketball et de handball dans le décret EIM.
- La mauvaise foi d'un diffuseur se plaignant de ne pas avoir assez de matière donc d'événements féminins de haut niveau organisés en France.

Ce qu'on a regretté

- La non invitation sur le plateau de Géraldine PONS, directrice d'un acteur majeur historique du sport féminin, **Eurosport France**. Ce qui aurait permis, de surcroît de féminiser le panel d'intervenants exclusivement masculin.
- La non référence à la chaîne **Sport en France**, créée à l'initiative du CNOSF afin de donner plus de visibilité au sport féminin et aux sports peu médiatisés.

Ce qu'on a détesté

- Entendre dire par un diffuseur que les chiffres 4,8 % de retransmissions de sports féminins et de 21% de sports mixtes à la télévision étaient un « **bon score** » en faveur de la médiatisation du sport féminin (comparé aux 95,2% d'exposition du sport masculin !).

Plus généralement

- Aucune référence aux plans de féminisation devenus plans pour la mixité des fédérations qui ont pourtant permis de belles avancées entre 2013 et 2017.
- Dans cet atelier une répartition du temps largement en faveur du sport de haut niveau et professionnel et des acteurs économiques et quelques effets d'annonce en faveur du sport féminin pour le plus grand nombre.
- Les référents « femmes et sport / mixité » des fédérations avaient-ils été conviés ? Ce réseau avait pourtant toute sa place ici !
- Aucun temps n'a permis d'échanger avec le public et pour cause, tout était déjà cadré en perspective du plan interministériel consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes que le gouvernement a présenté le 8 mars en conseil des ministres.

Et maintenant ?

- D'autres mesures bénéfiques aux femmes devraient être annoncées lors des prochains ateliers - avril sur les métiers du sport - mai sur le handicap - juin sur le sport en milieu professionnel - septembre sur sport-santé et l'activité physique des seniors.

Mais alors, qu'attendre de la réactivation annoncée, avant l'été 2023, de la **Conférence Permanente du Sport féminin**, créée en 2017 et qui a brillé par son inefficacité (aucun rapport, aucune mesure phare !) ?